

Afin d'augmenter encore l'aversion que l'on doit éprouver pour ces coupables expériences, nous avons promis d'en faire voir les déplorables et funestes effets au point de vue de la morale et de la santé.

Ces résultats sont rapportés avec des développements considérables dans le célèbre mandement de Mgr Bourget sur les tables tournantes ; nous nous contenterons de les transcrire ici en partie.

En les lisant, on verra une fois de plus, ainsi que nous le disions dans une précédente étude, avec quelle sagesse et quelle charité notre mère la sainte Eglise veille non seulement sur le salut éternel de ses enfants, mais aussi sur leur bien-être temporel.

« Qu'on examine bien dit, Mgr Bourget, les dispositions des esprits trop curieux qui veulent, à tout prix, se satisfaire par des découvertes dans un monde qui ne nous est connu que par la foi, et dans lequel, par conséquent, il est si dangereux de vouloir pénétrer, à la faible lueur de quelques expériences naturelles qui si souvent font défaut à la raison humaine, et qui ne peuvent ainsi manquer de se trouver en contradiction avec la foi divine ; que l'on fasse, avec le calme de la raison et la lumière de la foi, l'examen de ces faits, et l'on s'assurera, à la fin, qu'il y a là, faiblesse d'esprit, manque de foi, vaine curiosité, et enfin désolation intérieure, qui finit par se produire au dehors, par des résultats tragiques.

« En effet des apostats se sont réjouis d'être dans le bon chemin. De pauvres pères et mères se sont désolés, en apprenant que leurs enfants, au bonheur desquels ils croyaient, avec cette douce confiance qu'inspire la piété, étaient encore dans les flammes du Purgatoire. Et plus encore, des familles entières, des amis, des proches ont été dans la consternation, en recevant la nouvelle que des personnes qui leur étaient chères, étaient réprochées. Des hommes éminents par leur situation ont été tellement troublés, qu'il a fallu les loger dans les asiles d'insensés.

« Nous avons sous les yeux un excellent article publié dans une Revue périodique de Paris (1) qui, par des faits sans nombre, prouve à l'évidence, les effets déplorables des *Tables Tournantes* et autres moyens inventés par la superstition du jour. Ces faits sont publics en Europe et aux Etats-Unis ; et ils sont d'ailleurs rapportés par un auteur (2) dont la célébrité parmi les écrivains du jour, suffit pour exclure tout doute. Nous n'hésitons donc pas de les citer ici, à l'appui de tout ce que Nous venons de vous dire, afin que vous compreniez mieux dans quelles incroyables absurdités l'on tombe, quand on abandonne la vérité, et quelles en sont les terribles conséquences.

(1) Revue Contemporaine, No. 28, 31 Mai 1853.

(2) C. de Laroche-Héron.